Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°3 – Aout 2011

Création d'un groupe « agriculture » au sein du SYMILAV

Définir la stratégie agricole du syndicat

Un travail conséquent est à réaliser pour la mise en œuvre du programme d'actions à destination de la profession agricole. Des documents sont à établir dont le contenu contiendra des orientations fondamentales qu'il est nécessaire de valider au sein du SYMILAV avant de les ouvrir à la concertation du comité de pilotage. Par exemple, dans les mesures agro environnementales, le choix du type de diagnostic à appliquer définit clairement l'orientation du programme global : prise en compte de l'économie globale de l'exploitation ou non…

SYMILAV

CONTRAT RIVIERE-NATURA 2000 : VERS UN BON ETAT ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU

04/05/2011 Un programme tourné vers l'agriculture

SYMILAV

LES MAET DU CONTRAT RIVIERE-NATURA 2000 LIGNON DU FOREZ

11/05/2011 Pour une collaboration étroite avec la profession agricole

Des réunions de travail seront provoquées à cet effet et un groupe de travail est constitué. La composition du comité validée en bureau du 21 juillet 2011 est :

Gabriel ROUSSET, président et agriculteur
Julien DUCHE, Vice Président
Christian DEVAUX PELIER, Vice Président, ancien administrateur de la MSA
Joël EPINAT, membre du bureau et agriculteur
André DERORY, membre du bureau et agriculteur
Henri MEUNIER, délégué et agriculteur
Gabriel BALIGAND, délégué et agriculteur

Fred MARTEIL et Xavier de VILLELE animeront le travail de ce groupe. Un certain nombre de documents ont déjà été élaboré et fera l'objet de la première réunion de travail du groupe.

Nouvelle fiche action : Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage

Engagement des exploitants dans le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage

Sur le bassin versant du Lignon du Forez, plusieurs programmes de mises aux normes des bâtiments d'élevage se sont succédés (PMPOA I et II, Objectif II, opération groupée Lignon du Forez). Pour acquérir une meilleure gestion agronomique des effluents d'élevage et une adéquation avec les Mesures Agro-environnementales, des exploitations agricoles pourront prendre l'orientation d'un accroissement de la capacité de stockage pour aller au-delà des normes en vigueur lors de leur mise aux normes, dans un contexte géo climatique délicat avec des exploitations possédant donc des plans d'épandage souvent contraints.

Nombre d'exploitants concernés par les MAE pour la zone du haut Anzon : 64 exploitants avec une moyenne de 59 têtes soit 106 UGB en moyenne

Nombre d'exploitants concernés par les MAE pour la zone piémont : 209 exploitants avec une moyenne de 40 têtes soit 72 UGB en moyenne

Hypothèse d'adhésion au programme : 20 % des exploitants agricoles

Montant d'investissement prévisionnel par UGB : 400 €

Restauration et entretien des zones humides sur Gourgon-Bazanne

Mieux connaître le fonctionnement des zones humides pour mieux les préserver

Dans le prochain Contrat Rivière-Natura 2000, une fiche action relative à l'étude, la restauration et l'entretien de zones humides a été programmée. La particularité de la fiche action ZH3 Gourgon-Bazanne réside dans le partenariat et l'intervention de plusieurs partenaires : Le Conseil Général de la Loire(CG42), l'Université Jean MONNET de Saint Etienne, le conservatoire des espaces naturels (CREN), Le Conseil Régional Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Afin de s'imprégner des enjeux et de mieux connaître l'espace de mise en œuvre de cette action, une sortie terrain a été réalisée avec certains des partenaires.

Depuis 2005, des actions de restauration et d'entretien des zones humides de Gourgon-Bazanne sont mises œuvre dans le cadre d'un CRE (contrat restauration et entretien 2004-2008) signé par les 3 maîtres d'ouvrage (CG42, Université Jean MONNET et CREN) avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Ces milieux humides souvent de bonne qualité sont cependant fragiles et peuvent se dégrader en raison des activités économiques qui s'y installent. Il convenait donc d'en améliorer la connaissance et de mettre en œuvre des actions conciliant l'aménagement du territoire et la protection de ces milieux naturels

Dans la continuité du CRE réalisé, le montant global des actions prévues sur 7 ans est de 894 248 Euros dont la quasi totalité est financée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de la Loire.

Les objectifs recherchés sont la conservation et l'amélioration du patrimoine naturel des tourbières, la mise en place d'une gestion agricole extensive durable, la prise en compte du paysage des Hautes Chaumes, l'amélioration des connaissances scientifiques et le suivi de l'impact des travaux réalisés sur la biodiversité.

Retour de l'écrevisse à pieds blancs sur le Moingt

Les pêches électriques et des sorties nocturnes ont permis de révéler le retour de l'écrevisse à pieds blancs sur des secteurs du Moingt longtemps décolonisés

Les récentes pêches électriques réalisées sur le bassin versant ainsi que quelques sorties nocturnes ont permis d'observer l'écrevisse à pieds blancs sur des secteurs où le doute persistait, et mieux encore sur des secteurs où cette espèce avait disparu. C'est notamment le cas sur le Moingt entre le Vieil Ecotay et Montbrison (Moingt) où elle a été identifiée. L'écrevisse à pieds blancs est l'espèce autochtone de nos rivières. Elle a peu à peu disparu de la majorité des cours d'eau que les espèces américaines ont largement colonisées. Cette recolonisation de certains secteurs est encourageante et est également un indicateur de la qualité de l'eau.

Même si nous connaissons la fragilité à maintenir une certaine qualité d'eau, la présence de cette espèce nous invite à poursuivre les efforts engagés lors du premier contrat, dans le prochain Contrat Rivière-Natura 2000 dont l'objectif principal est l'atteinte du bon état écologique des eaux.

Actualités au fil de l'eau!!!

Les pêches électriques se poursuivent

De nouvelles pêches électriques ont eu lieu en juillet ; elles étaient consacrées à des prélèvements pour une étude génétique et ont eu lieu sur les parties supérieures des cours d'eau du bassin versant. Mise en place par la fédération des pêcheurs de la Loire, le SYMILAV a fourni un appui avec des salariés présents lors de ces pêches.

Une nouvelle série de pêches électriques est prévue au mois de septembre. Elles concerneront l'Anzon à Noirétable, les gorges du Lignon, le Lignon de plaine, les gorges du Vizézy, le Vizézy à Montbrison et le Vizézy de plaine. 5 journées seront consacrées à ces pêches.

Chantier Renouée du Japon sur le site du Foreztival

Comme l'an passé, l'équipe rivière a donné un coup de main aux jeunes bénévoles de l'APIJ impliqués dans la préparation de Foreztival. Une dizaine de jeunes mineurs en chantier environnement ont procédé à l'arrachage de renouée afin de dégager un espace de vue sur le Lignon depuis les loges des artistes. L'équipe du syndicat est intervenue ensuite pour réaliser le broyage de la renouée et évacuer les rhizomes soigneusement séparés du reste de la plante.

Pour la première fois Foreztival a été soumis à une évaluation d'incidences Natura 2000

La loutre colonise nos rivières

Les observations faites sur le terrain tant par le SYMILAV, que par la LPO, chargée par la DDT42 de réaliser une étude à l'échelle départementale, montre que la loutre est aujourd'hui en progression, et particulièrement sur notre bassin versant.

Des observations de traces et d'épreintes ont révélé notamment la présence d'un couple avec un loutron sur BOËN. Entre 7 et 10 individus pourraient être présents sur notre bassin versant. Un dispositif de suivi est prévu dans le prochain Contrat Rivière-Natura 2000. La présence de cette espèce est un assez bon indicateur de la qualité du milieu. Cette colonisation s'est vraisemblablement faite depuis la vallée de la Dore… Animal à suivre…

Abonnez vos amis et conctacts à cette newsletter : fred.marteil@lignonduforez.fr

Retrouvez toute l'actualité du SYMILAV sur www.lignonduforez.fr

Directeur de publication : Gabriel ROUSSET
Newsletter N°3-Août 2011
Conception/création : Fred MARTEIL
fred.marteil@lignonduforez.fr
SYMILAV [**Sy**ndicat **Mi**xte du bassin versant du **L**ignon, de l'**A**nzon et du **V**izézy] Square Savignano 42600 SAVIGNEUX